Quand s'ouvre une étape décisive

Publié le 1 mars 2009 R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray) 2 minutes

Notre joie paisible a malheureusement été fortement entachée par l'écho médiatique invraisemblable fait à une déclaration de Mgr Williamson

Le décret de la Congrégation des évêques du 21 janvier 2009, annulant les excommunications déclarées par la même Congrégation le 1 juillet 1988 contre les quatre évêques auxiliaires de la Fraternité Saint-Pie X, a rempli notre cœur de joie et d'une vive gratitude.

Joie pour l'Église, tout d'abord, car cette censure injuste et invalide entraînait de facto une condamnation et un mépris portés contre toute la Tradition de l'Église ellemême. Proclamer qu'on s'attachait à la Tradition, de quelque façon que ce soit, entraînait jusqu'ici pour celui qui s'y risquait un danger sérieux d'être amalgamé avec des « excommuniés », et d'être en conséquence rejeté.

Joie ensuite pour ce début de réhabilitation accordée à Mgr Lefebvre et à Mgr de Castro Mayer, les consécrateurs.

Cet acte du Siège apostolique suscite évidemment en nos cœurs une profonde gratitude, et tout d'abord envers la bienheureuse Vierge Marie, à qui nous avions confié cette intention par notre croisade du rosaire, et qui a répondu si bénignement à nos prières instantes.

Reconnaissance également à l'égard du Saint-Père qui, cela n'est pas douteux, s'est engagé et impliqué personnellement dans ce geste avec un courage dont nous lui savons profondément gré, étant donné les énormes pressions qu'il a subies et continue de subir à ce sujet.

Notre joie paisible a malheureusement été fortement entachée par l'écho médiatique invraisemblable donné à une déclaration de Mgr Williamson, déclaration dans laquelle, à l'encontre du consensus des historiens, il minimisait de façon considérable le massacre subi par les Juifs de la part du régime national-socialiste, et contestait ouvertement l'utilisation de chambres à gaz.

Cette déclaration a entraîné beaucoup de désinformation et d'accusations mensongères.

La Fraternité Saint-Pie X, par le biais de son supérieur général, a rappelé solennellement que « cette déclaration ne reflète en aucun cas les positions de notre société ».

Abbé Régis de Cacqueray †, Supérieur du District de France

Source: Fideliter n° 188